

Se rapprocher de l'évaluation à distance : dix pistes de réponse

Cathia Papi – cathia.papi@teluq.ca

Serge Gérin-Lajoie – serge.gerin-lajoie@teluq.ca

Marie-Hélène Hébert – marie-helene.hebert@teluq.ca

Université TÉLUQ

Pour citer cet article : Papi, C., Gérin-Lajoie, S., & Hébert, M.-H. (2020). Se rapprocher de l'évaluation à distance : dix pistes de réponse. *Évaluer. Journal international de recherche en éducation et formation*, Numéro Hors-série, 1, 201-206.

Résumé

Le contexte actuel de pandémie et confinement amène à développer la formation à distance et à repenser les façons d'évaluer les apprenants. Cependant, ces possibilités ne sont souvent guère utilisées dans le cadre d'enseignements ou formations se déroulant en salles de classe ou amphithéâtres. C'est pourquoi, en tant que professeurs spécialisés en formation à distance, nous proposons quelques conseils et éléments de réflexion pour permettre de tirer profit au mieux des possibilités offertes par ce mode d'évaluation en répondant à dix questions abordant successivement le passage de l'évaluation en présence à celle à distance, les apports et subtilités de l'évaluation à distance et les spécificités de la correction et de la rétroaction fournie aux étudiants à distance.

Mots-clés

Évaluation, distance, numérique, correction.

Abstract

The current context of pandemic and containment leads to the development of distance learning and to a rethinking of ways to evaluate learners. However, these opportunities are often not widely used in face-to-face teaching and training. Therefore, as teachers specialized in distance education, we offer some advice and food for thought on how to make the most of the possibilities offered by this mode of evaluation by answering ten questions dealing successively with the transition from face-to-face to distance evaluation, the contributions and subtleties of distance evaluation, and the specificities of distance correction and feedback.

Keywords

Evaluation, distance, digital technologies, correction.

Le contexte actuel de pandémie et confinement amène à développer la formation à distance et à repenser les façons d'évaluer les apprenants. De fait, les technologies numériques offrent de multiples possibilités de partage de ressources, de communication et d'évaluation en ligne. Cependant, ces possibilités ne sont souvent guère utilisées dans le cadre d'enseignements ou formations se déroulant en salles de classe ou amphithéâtres. Dès lors, quelles questions se poser lorsqu'on s'oriente vers l'évaluation à distance ? En tant que professeurs spécialisés en formation à distance, nous proposons quelques conseils et éléments de réflexion pour permettre de tirer profit au mieux des possibilités offertes par ce mode d'évaluation en répondant à dix questions. Ces dernières sont réparties en trois parties. Nous aborderons ainsi successivement trois questions relatives au passage de l'évaluation en présence à celle à distance, puis quatre questions concernant les apports et subtilités de l'évaluation à distance avant de finir sur trois questions traitant plus spécifiquement de la correction et de la rétroaction fournie aux étudiants à distance.

1. Passer de l'évaluation en présence à l'évaluation à distance

Le passage de l'enseignement en salle de classe et de l'évaluation en présence à la formation et l'évaluation à distance peut susciter diverses questions concernant les potentielles transpositions des activités habituellement proposées et leurs mises en œuvre.

1.1. Est-il possible de transposer à distance les travaux ou examens habituellement réalisés en présence ?

Oui, mais tout dépend du contexte et des conditions de l'évaluation. Si d'un côté, il peut être tout à fait pertinent de demander aux étudiants à distance de réaliser un travail de type dissertation ou résolution de problèmes visant à évaluer la mobilisation de connaissances, la capacité de faire des recherches et la qualité de la réflexion ; de l'autre, faire un contrôle de connaissances ayant pour objectif d'évaluer la mémorisation de faits, dates ou formules semble moins pertinent dans la mesure où l'apprenant peut accéder au matériel du cours. Par ailleurs, les travaux ou examens en présence se font souvent dans un temps limité, il est donc nécessaire de se demander si cette limite temporelle joue un rôle important dans ce qui doit être évalué. Si tel est le cas, il conviendra de préciser l'heure à laquelle les examens sont fournis et celle à laquelle ils doivent être rendus ou de prévoir des outils spécifiques comme un outil de quiz ou de questionnaire (habituellement disponible dans les plateformes de gestion des apprentissages telles que *Moodle*, *Canvas*, *Blackboard*, etc.). De manière générale, ces outils de quiz permettent de paramétrer la durée des évaluations, le nombre de tentatives, la période d'accessibilité des évaluations, etc. Une autre pratique d'évaluation répandue en présentiel est l'examen oral individuel. Encore là, cette façon d'évaluer peut être transposée à distance en utilisant des outils de communications synchrones en ligne (*Zoom*, *Adobe Connect*, *Skype*, etc.) ou plus simplement une ligne téléphonique ou un système d'audioconférence classique.

1.2. Comment créer une évaluation à distance ?

La réponse à cette question n'est pas si différente des évaluations de type papier-crayon, mais il s'y ajoute une composante technologique. Il faut d'abord arrêter les apprentissages à évaluer, la forme que prendra l'évaluation (une dissertation à la maison ou un quiz automatisé, par exemple) et le temps qui sera mis à la disposition de l'apprenant pour la réaliser. Vient ensuite la nécessité de se pencher sur des aspects tels que la façon dont l'évaluation sera

partagée à l'apprenant. La plus courante étant sous forme de texte, mais les outils numériques permettent l'ajout d'images, de schémas ou d'autres types de représentations visuelles ou encore d'insérer des capsules vidéo (*TechSmith Camtasia, Panopto, Screencast-O-Matic*, etc.) ou audio (*Andacity*). Parmi les autres aspects à considérer, signalons : (1) le soutien humain ou technique qui sera apporté aux apprenants pendant la passation ; (2) la façon dont l'évaluation sera rendue par l'apprenant au terme de sa réalisation ; (3) qui sera en charge de sa correction ; et (4) la nature de la rétroaction qui sera donnée en retour à l'apprenant. Une rétroaction que l'on souhaite la plus immédiate et détaillée possible pour permettre sans tarder la régulation des apprentissages de l'apprenant. Cette rétroaction est d'autant plus importante qu'elle constitue l'un des principaux facteurs influençant l'apprentissage, il convient donc de la rendre aussi positive et encourageante que possible afin de favoriser la persévérance des étudiants (Merle, 2012 ; Rodet, 2000 ; Hattie et Timperley, 2007). De façon générale, créer une évaluation à distance consiste à réaliser un certain nombre de réflexions identiques à celles relatives à une évaluation en présence de manière à trouver la meilleure combinaison en fonction des possibilités et des contraintes (Gérin-Lajoie et al., 2020).

1.3. Qui peut aider à mettre en place des évaluations à distance ?

Dans la plupart des établissements d'enseignement, des ressources pédagogiques comme des conseillers (techno)pédagogiques sont disponibles pour donner un sérieux coup de pouce aux processus de création et de mise en ligne ou à distance des évaluations. Il est aussi possible de se tourner vers différents tutoriels (*YouTube, Vimeo*, etc.) ou sites Web pour se familiariser avec certaines technologies ou bonifier ses compétences en la matière. Enfin, lorsque l'on rencontre une difficulté, il est fort possible qu'il y ait déjà eu des échanges à ce sujet sur les divers forums de discussion sur Internet, il convient donc de ne pas hésiter à faire une recherche en ligne à l'aide de mots-clés. Vous pourriez également trouver des pairs qui partagent et commentent le fruit de leurs vécus dans leur conception de cours et évaluations à distance.

2. Apports et subtilités des évaluations à distance

La création d'évaluations à distance s'accompagne de la possibilité de tirer profit d'une diversité intéressante de technologies, mais souvent aussi de la crainte que les étudiants ne soient pas les auteurs des travaux remis.

2.1. Comment profiter de la distance pour proposer d'autres types d'évaluation ?

Dans la mesure où l'évaluation n'est pas limitée à une plage horaire et à l'équipement d'une salle, il est possible de diversifier les activités et travaux proposés aux étudiants. Ainsi, plutôt qu'un travail écrit individuel, il peut être intéressant de leur demander de travailler sur un projet personnel impliquant la création d'une présentation en ligne illustrée et commentée ou la réalisation de capsules vidéo. Des présentations orales peuvent avoir lieu via des outils de visioconférence qui peuvent être l'occasion d'échanges entre les apprenants pouvant être évalués tant sur leur présentation que sur les questions et commentaires adressés à leurs camarades. En cette période d'isolement, il peut en effet sembler opportun d'encourager le travail coopératif ou collaboratif que ce soit dans le cadre d'activités d'apprentissage, mais également d'activités d'évaluation (travaux de recherche, études de cas, etc.). Dans un tel contexte de travail en équipe, il faut s'assurer que les étudiants ont les compétences ou

habiletés pour travailler en collaboration. Dans le cas contraire, de la formation peut leur être offerte dans ce sens. Aussi, il ne faut pas oublier de suggérer une variété d'outils aux apprenants : pour communiquer (*Zoom, Facebook Messenger, Skype, forum de discussion, etc.*), pour coordonner les agendas respectifs (*Google Agenda, Doodle, Microsoft Office 365, etc.*), pour travailler sur des documents communs (*Google Documents, Microsoft Office 365, etc.*), pour partager ou stocker des documents (*Dropbox, Google Drive, etc.*) et, enfin, pour partager des écrans (*TeamViewer, Skype, Zoom, etc.*).

2.2. Quels sont les points forts et les limites des évaluations automatiques pouvant être réalisées grâce à des outils tels que les quiz ?

Différentes plateformes de gestion des apprentissages (*Moodle, Canvas, Blackboard, etc.*) proposent des outils d'évaluation tels que les quiz qui peuvent prendre la forme de questionnaires à choix multiples, de questionnaires à choix unique (entre vrai et faux, par exemple), de questions ouvertes dont la réponse est limitée à quelques mots. De plus, l'utilisation des quiz permet de proposer des questions qui ne sont pas formulées uniquement par du texte ou des schémas. En effet, il est possible dans les quiz d'insérer des vidéos ou des enregistrements sonores à partir desquels les apprentissages des étudiants peuvent être évalués. Ces quiz ont pour avantage d'être corrigés automatiquement, certains permettent d'être réalisés à plusieurs reprises, d'autres une seule fois, dans un temps limité ou non, mais il convient de se questionner sur leur pertinence selon le contexte. Il peut, par exemple, être approprié de proposer des quiz à différents moments d'un cours à distance sous forme d'évaluation formative pour vérifier la compréhension que l'étudiant a du contenu du cours et lui offrir une rétroaction immédiate et détaillée (explications supplémentaires, renvois à des points précis dans le matériel du cours ou liens vers des ressources complémentaires) ou l'amener à développer une réflexion en faisant en sorte que des sous-questions apparaissent en fonction de la réponse originale (Audet, 2011). Par contre, ces outils ne sont pas propices à l'évaluation de la capacité à développer une recherche ou une réflexion et ne permettent ni de s'assurer de l'identité de la personne qui y répond, ni des ressources (accès aux documents, communication avec d'autres étudiants qui font le quiz en même temps) dont elle dispose. Des stratégies d'affichage aléatoire des questions, d'utilisation de banques de questions, de limitation du temps de passation et du nombre d'essais par quiz peuvent limiter en partie les risques de tricherie.

2.3. Comment s'assurer que c'est bien l'apprenant qui rend le travail et qui l'a produit ?

À distance, il n'est pas aisé de surveiller les apprenants. Il existe bien des systèmes de surveillance d'évaluations à distance, mais les coûts associés à leur utilisation sont élevés comparativement aux bénéfices escomptés. Quatre actions peuvent cependant être suggérées : (1) rappeler aux apprenants qu'ils travaillent pour eux et que les rétroactions fournies à leur travail leur permettront de progresser ; (2) leur demander de remplir une déclaration d'intégrité certifiant qu'ils sont bien auteurs du travail remis ; (3) comparer les différents travaux remis à différents moments du cours (cela permet notamment de vérifier que les styles d'écriture et d'argumentation sont identiques, ces derniers étant souvent propres à une personne) ; (4) réaliser un petit examen oral synchrone à la place ou en sus d'un examen écrit si l'on veut s'assurer que l'apprenant maîtrise bien ce qui est évalué.

2.4. Comment contrer le plagiat dans la réalisation des évaluations ?

Le plagiat est souvent pointé du doigt comme limite de l'évaluation à distance. Pourtant, il peut tout autant avoir lieu en présence. Des outils (*Compilatio, Turnitin, iThenticate*, etc.) existent pour contrôler le plagiat, cependant une vérification de passages suspects sur *Google* est pratiquement aussi efficace pour arriver à pointer les passages plagiés. Par ailleurs, dans la mesure où le contrôle du plagiat est chronophage, il peut être conseillé de le prévenir. Pour ce faire, il est possible de créer des sujets d'examens ou activités d'évaluation originales qui impliquent une démarche personnelle : dissertation sur un sujet choisi dans une liste changeant d'une session à l'autre ; bibliographie sélectionnée et différente selon les étudiants dans laquelle l'apprenant doit tirer ses sources de réflexion ; analyse d'un cas vécu ou incitation à fournir des exemples personnels ; échanges avec l'apprenant à différents moments de la réalisation du travail sous forme individuelle ou collective (lors d'un webinaire, par exemple) et présentation orale du travail réalisé suivie d'un temps de questions. Enfin, faire suivre aux étudiants un module de formation sur le plagiat lorsque cela est offert par l'établissement et leur faire signer un code d'honneur sont également des voies à suivre pour prévenir le plagiat.

3. La correction et la rétroaction à distance

Les activités d'évaluation réalisées à distance doivent également être corrigées à distance, ce qui implique, là encore, quelques questions concernant les manières de faire et de rétroagir.

3.1. Qui doit corriger les travaux ou examens ?

Il est de coutume que le professeur, l'enseignant, le tuteur ou le chargé de cours corrigent les travaux. Cependant, avec le développement des MOOC, la correction du travail par les pairs a été mise en avant et la question de l'autocorrection des étudiants est également parfois avancée. De fait, toutes ces formes ont leur intérêt, l'autocorrection comme la correction par les pairs permettent à l'étudiant correcteur d'exercer un esprit critique et souvent de progresser dans ses apprentissages (Meek, Blakemore & Marks, 2017), cela semble donc très pertinent dans le cadre d'une évaluation formative. Cependant, il convient d'y réfléchir avant de le proposer dans le cadre d'une évaluation sommative, car les façons d'évaluer peuvent être très variables d'un individu à l'autre. Le risque d'iniquité et de sentiment d'injustice de la part des apprenants est donc grand s'il s'agit d'attribuer des notes ayant une incidence dans l'évaluation et le cheminement de l'apprenant.

3.2. Par quels moyens corriger les travaux ou examens ?

Si le papier et le crayon peuvent toujours être utilisés pour remplir une grille de correction ou annoter un travail imprimé, il peut être recommandé de profiter des outils numériques pour corriger les travaux et examens. La fonction « révision » des traitements de texte est propice à la correction et à la rédaction de commentaires ; des grilles de correction peuvent également être remplies sur tableur ou traitement de texte pour systématiser les éléments de correction ; enfin, il est possible de proposer une correction prenant la forme d'un fichier audio ou vidéo, notamment lorsqu'il s'agit d'expliquer que les attentes n'ont pas été comprises.

3.3. Quelles sont les subtilités de la correction à distance ?

Le fait de ne pas pouvoir voir le visage des apprenants au moment de la remise d'un travail corrigé et de ne pas toujours avoir de retour de leur part limite les possibilités d'explications des corrections apportées. Il peut donc être suggéré d'indiquer le maximum de précisions permettant à l'apprenant de comprendre et tirer profit des corrections. Par ailleurs, des rétroactions orales en mode synchrone en utilisant une plateforme de visioconférence (*Skype*, *Zoom*, etc.) ou tout simplement un téléphone sont aussi possibles et peuvent avoir l'avantage de dissiper les malentendus, d'adapter le ton et la gestuelle pour que l'apprenant ne se sente pas découragé même si les remarques ne sont guère positives.

Et pour conclure, le plus profitable des conseils ? Se lancer dans la formation à distance nécessite un certain plongeon pour quelque type de formateur que ce soit (enseignant, professeur, chargé de cours ou d'encadrement, tuteur). Dans ce sens, la question des évaluations et surtout l'importance qui leur est accordée occasionnent assurément des réflexions tout à fait légitimes qui vont au-delà du tour d'horizon en dix questions de cet article. Comment susciter au mieux la motivation et l'engagement des apprenants avec ce mode d'évaluation ? Comment développer des évaluations à distance au sein de nos établissements d'enseignement en limitant les coûts humains et financiers ? À quand un logiciel aussi performant que le jugement humain pour corriger les questions à développement long ? Afin d'avancer plus concrètement dans la réflexion et la recherche d'outils numériques, nous conseillons de jeter un coup d'œil au rapport de Audet (2011) qui apporte des précisions toujours d'actualité. En définitive, il faut se faire confiance et ne pas hésiter à plonger comme formateur ou comme chercheur ... dans l'évaluation à distance.

4. Bibliographie

- Audet, L. (2011). *Les pratiques et défis de l'évaluation en ligne*. Le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD). http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/158160.pdf.
- Gérin-Lajoie, S., Beaupré, J., Contamines, J., Hébert, M.-H., & Paquette-Côté, K. (2020). *L'évaluation des apprentissages en 20 questions*. Manuscrit non publié, Université TÉLUQ, Département éducation. <https://r-libre.teluq.ca/1952/>
- Hattie, J., & Timperley, H. (2007). The power of feedback. *Review of Educational Research*, 77(1), 81-112. <http://www.columbia.edu/~mvp19/ETF/Feedback.pdf>.
- Meek, S. E., Blakemore, L., & Marks, L. (2017). Is peer review an appropriate form of assessment in a MOOC? Student participation and performance in formative peer review. *Assessment & Evaluation in Higher Education*, 42(6), 1000-1013.
- Merle, P. (2012). L'évaluation par les notes : quelle fiabilité et quelles réformes ? *Regards croisés sur l'économie*, 12(2), 218-230. <https://doi.org/10.3917/rce.012.0218>.
- Rodet, J. (2000). La rétroaction, support d'apprentissage ? *DistanceS*, 4(2), 45-73.